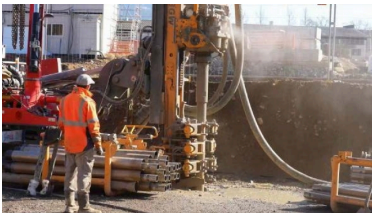


Dernier raccordement pour le smart grid de Pré Billy à Annecy

À Annecy, l'écoquartier Pré Billy franchit une étape avec le raccordement de la dernière des 50 sondes du *smart grid* géothermique de moyenne profondeur. Ce réseau est le premier de cette envergure en France.



Le chantier du smart grid thermique de Pré Billy lors de la phase de forage. Teractem

D'une envergure inédite en France, le *smart grid* thermique de Pré Billy permettra aux bâtiments d'échanger chaleur et fraîcheur entre eux mais aussi de stocker, en sous-sol, la chaleur ou le froid quand ils sont disponibles en abondance pour les restituer six mois plus tard quand le besoin se fait ressentir.

Une réforme du Code minier nécessaire

Ce stockage intersaisonnier se fait

grâce à un champ de 50 sondes - la dernière vient tout juste d'être raccordée - plongeant à 200 mètres de profondeur. En hiver, l'eau préchauffée par la géothermie à 13 °C est ensuite distribuée par une centrale dans les différents immeubles ou îlots d'habitation équipés de sous-centrales. En été, après avoir rafraîchi les bâtiments, l'eau réchauffée redonne ses calories au sous-sol. Rendu possible grâce à la réforme du Code minier qui a levé, en 2021, les impossibilités juridiques, ce type d'installation est encore peu développé en France.

Un aménagement exemplaire

À Pré Billy, des panneaux photovoltaïques sont prévus en complément ce qui assurera une décarbonation

totale. L'investissement nécessaire pour la réalisation du *smart grid* s'élève à 4 millions d'euros financés avec une aide de 963.000 euros de l'Ademe. Il permettra de limiter la facture énergétique entre 550 et 590 €/an pour un logement de type 3.

Le *smart grid* contribue à l'exemplarité de l'aménagement de Pré Billy, opération d'aménagement urbain en cours la plus importante du bassin d'Annecy, située sur la commune de Pringy. Porté par Teractem, Annecy et Grand Annecy, l'écoquartier accueillera à terme 2.000 habitants et 500 emplois sur 21 ha dont 7 dédiés à la nature. Il met aussi l'accent sur la biodiversité, la mobilité douce ou encore la réutilisation sur site des terres excavées. ■

par Claude Thomas

